

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Quelque chose de la
poésie et de l'attrait
des temps passés*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 960 titres à ce jour. « Allongé sur la crête de la grande falaise qui s'étend de Précy-sur-Oise au pays de Bray, à 12 kilomètres au sud de Beauvais, Villotran se trouve naturellement en dehors des grandes lignes de chemin de fer, loin des routes fréquentées. Aucun service de voitures ne le rattache à un centre quelconque. Un fil téléphonique, qui traverse depuis peu son territoire et le relie à Auneuil, permet seul de communiquer, plus ou moins aisément, avec les environs. Aussi Villotran a-t-il gardé quelque chose de la poésie et de l'attrait des temps passés. Le village aligne



ses maisons de silex et de briques, entourées de vergers et d'herbages clôturés de haies vives, de houx et d'épine, sur un kilomètre de longueur. Une seule rue le compose, réunissant ce qui était autrefois Mésangy à Villotran. La place couverte d'herbe, bordée d'ormes, où les enfants de l'école s'ébattent entre les classes, où les jeunes gens jouent au ballon le dimanche, sert aussi chaque mois aux exercices des pompiers. La petite église du XVI^e siècle, adossée aux premiers arbres du parc, en retrait derrière la grille du château, s'ouvre sur une route dite la rue Neuve. »

par **Mme Paul MELLON**

Jean-Baptiste Maximilien seigneur de Villotran et de La Neuville-Garnier

Villotran est la plus haute commune de l'Oise, établie sur la falaise appelée Cuesta du Bray, qui sépare les deux pays de Thelle et de Bray. Elle possède un château de style classique et une église du XVI^e siècle, Notre-Dame-de-Lorette, qui était à l'origine la chapelle du château, constituée de briques, d'ardoise et de silex. Si son nom a varié au cours des siècles, le village a finalement conservé sa première appellation, mentionnée en 1225. Pour sa part, La

Bientôt réédité

Villotran et La Neuville-Garnier

(Histoire de deux seigneuries)

Neuville-Garnier s'est appelée La Neuville Messire Garnier jusqu'à la Révolution, en raison de sa fondation, dans la seconde moitié du XII^e siècle, par le chevalier Garnier de Hermes. Alors qu'il était maire féodal du village de Hermes, il avait abandonné ses droits au profit de l'abbaye de Froidmont pour aller défricher une partie de la forêt du Thelle et fonder une nouvelle communauté (nova villa), dont l'existence fut attestée en 1204 par une charte réglant un différend entre les chanoines de Ressons et ceux d'Auteuil, au sujet d'un bois qui était situé entre ces deux communes. Descendant de Maximilien Titon et devenu seigneur de Villotran et de La Neuville-Garnier en 1748, Jean-Baptiste Maximilien céda Villotran à son fils un an plus tard et fit construire un château, de 1760 à 1764. M. et Mme Paul Mellon en firent l'acquisition en 1897.

Les origines et les Gaudechart

La première partie est consacrée à Villotran. L'auteur commence par une présentation générale (la description du village, sa situation, les ressources en eau, l'agriculture, le climat, le château, la population, les communications). Elle poursuit par les origines et les Gaudechart (du début du XIII^e siècle à 1718), puis Nicolas Oudaille de 1718 à 1731, Jean-Baptiste Maximilien Titon (1696-1768), Jean-Baptiste Maximilien Pierre Titon (1727-1794), Maximilien Jean-Baptiste Charles Titon (1765-1843) et Jean-Baptiste Maximilien César Titon (né en 1797). Mme Paul Mellon s'intéresse ensuite à l'église bâtie entre 1530 et 1539. Elle en donne une description détaillée (le chœur, la nef, le porche, les quatorze fenêtres, les vitraux, le mobilier, les sculptures, le cimetière) et raconte son histoire et celle des anciens curés (Adrien Houillet, Berin Yvoré, Charles Lelièvre et les troubles de la Révolution). La seconde partie est consacrée à La Neuville-Garnier (la situation du village, l'église Saint-Eloi, les seigneurs, Pierre le Masson, Robert le Sénéchal, Charles du Croc, Guillaume de Kessel). Deux appendices ont pour sujet respectif, « les gros décimateurs de Villotran, les abbayes de Variville, Froidmont et Saint-Paul », et la généalogie des Titon de Villotran. Dix pièces justificatives complètent l'ouvrage, dont notamment, un mémoire des médicaments fournis à monsieur Oudaille, rue Portefoix, par Courtois, marchand apothicaire de Paris ; quelques pages de l'inventaire fait au château et maison seigneuriale de Villotran le 30 mai 1731 ; l'état des titres de la seigneurie de Villotran remis à la municipalité et l'exécution du décret de la convention nationale du 17 juillet 1793 par le citoyen Titon ; l'inventaire du château et des dépendances fait le 23 brumaire de l'an II ; l'inventaire des biens meubles de Titon et de sa femme ; l'acte par lequel le nom de Jean-Baptiste Maximilien Pierre Titon fut rayé de la liste des émigrés.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 2963 TITRES**

**91 TITRES SUR
L'OISE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

VILLOTRAN ET LA NEUVILLE-GARNIER

La terre de Villotran, fief de la châtellenie d'Auneuil, arrière-fief de l'évêché de Beauvais, donnant droit de haute, basse et moyenne justice, était déjà érigée en seigneurie au commencement du XIII^e siècle. À partir du XV^e siècle et pendant près de trois cents ans, de 1444 à 1718, les seigneurs de Villotran appartinrent à l'importante famille des Gaudechart, même si, la terre ayant été divisée à plusieurs reprises, d'autres portèrent le titre de seigneur de Villotran. Puis, Nicolas Oudaille, bourgeois de Paris racheta à Alexandre de Gaudechart sa terre et la seigneurie, s'engageant à rembourser ses différentes créances. Tombé malade en 1731, il fut malheureusement « traité à la mode ridiculisée par Molière » et son décès survenu trois mois plus tard ne passa pas inaperçu dans le village, puisque pendant quarante jours le clerc de l'église sonna « matine et les appaux pour feu M. Oudaille ». La seigneurie passa alors à la famille Titon dont certains membres eurent un destin hors du commun. Le premier connu, Jean-Baptiste Maximilien, dont la fortune tient du roman, fut tenu sur les fonts baptismaux par Maximilien, duc de Béthune, le célèbre Sully, et par la maréchale de l'Hôpital ; honneur qu'il dut à son père Claude, brodeur considéré qui ornait probablement les vêtements du célèbre ministre et de l'ancienne maîtresse d'Henri IV. À la fin de sa vie, celui qui fut armurier et fils d'artisan, jouissait en riche seigneur plusieurs fois millionnaire, des biens et des honneurs dont il était comblé, au milieu de ses enfants, tous pourvus d'offices et de titres. Les générations qui se succédèrent menèrent une vie large, mondaine et animée, comme en témoignent les vastes proportions du parc et du potager et le nombre des serviteurs. Jean-Baptiste Maximilien Pierre Titon, né en 1727, « énergique et intelligent », s'appliqua à agrandir et embellir le domaine dont il prit possession en 1748. Toujours prêts à aider ceux qui étaient dans le besoin, lui, son épouse et ses enfants, servaient volontiers de parrains, présidaient aux fêtes de famille de leurs fermiers, comblèrent l'église de dons et contribuèrent très largement à la construction du presbytère. Conseiller du roi en sa cour du parlement de Paris, il fut mêlé dès 1786 aux intrigues liées à l'affaire du Collier et fut désigné comme commissaire rapporteur dans le procès contre le cardinal de Rohant. Arrêté le 29 août 1793, il périt sur l'échafaud le 25 prairial de l'an II.

**Rédition du livre intitulé *Villotran et La Neuville-Garnier (Histoire de deux seigneuries)*,
extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise, Tome XXI (1^{re} partie), paru en 1910.
Réf. 1394-2963. Format : 14 x 20. 152 pages. Prix : 18 € Parution : août 2010.**

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou à la mairie de Villotran, à La Tabatière et à la Maison de la Presse (Méru), à l'Univers du Livre et à la Maison de la Presse (Beauvais).

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...

<http://www.histo.com>

Bulletin
de
souscription
à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution août 2010
1394-2963

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :
| | | | |

Téléphone (obligatoire) :
| | | | |

Signature :
| | | | |

Je commande « **VILLOTRAN ET LA NEUVILLE-GARNIER** » :

..... ex. au prix de 18 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2010 (364 pages)
- 2 870 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.